

pin. Si le clergé veut concourir à l'éducation, rien de plus juste, dit M. Thiers.

« Ce n'est donc pas des personnes qu'il est question, c'est de l'enseignement lui-même, c'est à dire de ses doctrines. La phrase qui nous vient signifie donc : les doctrines de l'enseignement en France doivent être laïques ! Des doctrines laïques ! Des idées laïques ! Un enseignement laïque ? Qui a jamais, depuis l'origine du monde, entendu parlé de cela ? Et cependant, M. Guizot assure que tout cela est laïque et doit rester laïque. »

Les sophismes de M. Thiers ne le cèdent en rien à ceux de MM. Cousin et Guizot. L'honorable rapporteur affirme par exemple, avec un aplomb imperturbable, qu'aujourd'hui, en France, tous les citoyens sentent, pensent et veulent la même chose. M. Thiers sous-entend sans doute qu'il ne regarde comme de vrais citoyens que lui et ses pareils ; mais sur quoi les pareils de M. Thiers se trouvent-ils d'accord ? M. Thiers proclame encore ce foudroyant axiome : *La liberté n'est jamais acquise à trop haut prix.* La loi devra donc se borner à fixer au pouvoir administratif le *minimum* au dessous duquel il ne pourra nous vendre notre propre bien, sans limiter aucunement le *maximum* des conditions qu'il lui plaira de mettre à ce commerce d'iniquité, puisque, du côté des entraves, il ne peut pas y avoir d'excès ! Et c'est à cela que se réduira une loi sur la liberté d'enseignement !

M. Thiers affirme encore que *jusqu'ici le Gouvernement armé du droit de l'autorisation préalable, en a usé avec un esprit libéral, et il a laissé naître une sorte de liberté de fait.*

« Vous voulez donc, répond Mgr. l'évêque de Langres, nous forcer malgré nous à raconter, pour notre propre justification, votre pénible histoire, car si l'Université avait été jusqu'ici, à l'égard des institutions particulières, libérale et modérée, nos instances seraient excessives et nos plaintes injustes. Voulez-vous donc que, pièces en main, nous prouvions le contraire ? Voulez-vous que nous vous citions les pensionnats et les institutions qui, depuis longues années, présentent la situation scientifique réglée par votre Conseil royal pour l'enseignement de la rhétorique et de la philosophie, qui depuis longues années demandent à professer ces deux classes, et qui n'obtiennent même plus de réponse à leurs réclamations ? Voulez-vous que nous vous nommions les recteurs se faisant gloire de mal accueillir les prêtres qui veulent se livrer à l'éducation, même dans les positions les plus humbles, et par les moyens les plus généreux ; les rhéteurs qui persécutent, par tout ce qu'ils peuvent inventer de tracasseries, les instituteurs amis des prêtres ; qui choisissent au moment de la rentrée des élèves, ou le milieu de l'année scolaire, pour disperser par la force publique des pensionnats chers aux familles chrétiennes, sans que les chefs suprêmes de l'Université aient pu eux-mêmes trouver à ces mesures désastreuses d'autres motifs que le bon plaisir ? »

Nous terminerons dans notre prochain numéro l'analyse de cette brochure si digne de l'attention de tous les hommes de bonne foi et à laquelle les détracteurs de l'Université ne pourront pas répondre.

#### BULLETIN.

##### Changemens des Curés du diocèse de Québec.—Catholicisme à Boston.—Elections.

On nous prie d'annoncer qu'un nommé François David, de Paris, âgé de 18 ans, ayant dernièrement reçu une lettre de son père, Joseph David, l'invitant à venir en Canada, vient d'y arriver et serait reconnaissant à toute personne qui pourrait lui donner des nouvelles de son père. Il le croit établi depuis peu à Montréal. Il se retire à l'Évêché.

Voici les changemens qui viennent d'avoir lieu dans le diocèse de Québec.

##### Curés.

- MM. A. Beaudry, Ste Famille, île d'Orléans.  
 J. Ph. Lefrançois, Cap Santé.  
 H. Robson, St. Raymond.  
 F. Boucher, St. Ambroise.  
 J. Asselin, Ange-Gardien.  
 P. Clément, St. Urbain.  
 C. Poulin, St. Irénée.  
 RR. PP. Oblats, Saguenay, etc.  
 A. A. Marcoux, St. Bernard.  
 J. B. Charrière, Ste. Ursule.  
 L. Tourigny, Cap de la Magdeleine et St. Maurice.  
 F. X. Leduc, Champlain.  
 C. Tardif, Kingsey, etc.  
 L. T. Fortier, Nicolet et Ste. Monique.  
 C. E. Be'anger, Somerset, etc.  
 C. Gagnon, Arhabaska, etc.  
 N. Doucet, Percé, etc.

##### Vicaires.

- MM. L. H. Grenier, W. W. Moylan, Québec.  
 J. B. Côté, Cap Santé.  
 C. Beaumont, Ste. Anne de Beaupré.

- A. Racine, Malbaie.  
 A. Campeau, Lotbinière.  
 P. J. Bedard, Ilet.  
 L. A. Larouche, St. André.  
 T. Roy, Kakouna.  
 J. H. Dorion, Kingsey.  
 J. Provencher, Bécancourt.  
 M. Dowling, Percé.  
 C. O. Carou, au Séminaire de Nicolet.  
 E. Richard, au collège de Ste. Anne.

Le catholicisme paraît faire grande sensation à Boston, depuis quelques temps. Un M. Haskins qui était ministre épiscopalien, y est de retour de St. Sulpice à Paris où il a été ordonné prêtre. Le dimanche après son arrivée il a fait son premier sermon catholique qui a attiré l'attention publique et où un grand nombre de protestants étaient présents. On parle encore d'un autre ministre protestant qui est sur le point d'embrasser la foi, s'il ne l'a pas déjà fait. C'est un personnage marquant par sa position et ses talents. Il publie une revue trimestrielle qui fait beaucoup d'impression parmi nos voisins des États-Unis.

Mardi dernier, l'assemblée pour nommer les deux membres qui doivent représenter la cité de Montréal dans le parlement provinciale, a eu lieu sur la Place-d'Armes, comme elle avait été annoncée. A midi, les quatre candidats que nous avons déjà nommés, les honorables Moffatt et de Bleury pour le ministère actuel et MM. Drummond et Beaubien pour les ex-ministres, étaient rendus sur la place avec leurs partisans. Après la lecture de la proclamation et les autres formalités requises, l'officier-rapporteur requit les électeurs de nommer ceux qu'ils voulaient pour représentants. Les partisans de l'ex-ministère, qui s'étaient placés à l'ouest de l'estrade, élurent MM. Drummond et Beaubien, et les autres qui étaient à l'est demandèrent les honorables Moffatt et de Bleury. Alors l'officier-rapporteur, après avoir fait lever la main alternativement aux deux partis pour connaître le quel devait l'emporter, déclara que les partisans des honorables Moffatt et de Bleury étaient plus nombreux. Mais MM. Drummond et Beaubien demandèrent le Poll qui, en conséquence, fut fixé par l'officier-rapporteur aux 22 et 23 du courant. Personne ne fit de discours en cette circonstance. Il est vrai que le temps était fort mauvais. Il y eut plusieurs hourtas poussés de part et d'autre, mais la paix n'y fut point troublée.

Voici maintenant les lieux où les Polls seront établis.

- Quartier Reine, rue St. Henri faubourg St. Joseph.  
 Quartier Ouest, rue Leclain, près la rue McGill.  
 Centre, rue des Fortifications, près du Champ de Mars.  
 Quartier Est, rue Ste. Thérèse, près la rue St. Vincent.  
 Quartier Ste. Marie, rue Dorchester, près la rue Sanguinet.  
 Quartier St. Laurent, rue Vitry, près la grande rue, faubourg St. Laurent.

C'est le 26 qu'a été fixé l'officier-rapporteur pour annoncer le résultat des Polls et pour proclamer les deux candidats qui auront eu légitimement le plus de voix.

Les journaux du pays sont tous occupés des élections, et chacun vit encore l'espérance. A mesure que le moment décisif approche, les chances des anciens membres paraissent devenir moins grandes. Un correspondant du *Canadien* dit qu'il n'y aurait rien d'extraordinaire, si, sur cinq membres du dernier parlement, deux seulement étaient reus. Ce n'est peut-être pourtant qu'une prévision. Car il n'y a encore que très-peu d'élections terminées. Nous ne connaissons encore que celle de Brockville dans le Haut-Canada où M. George Sherwood, conservateur, a été élu sans opposition ; celle de Kingston où M. Manahan s'est retiré sous poids après deux heures de Poll, et où M. M. Donald a été déclaré élu et M. Ronald McDonell à Cornwall. Dans le Bas-Canada, MM. Guillet, pour Champlain, et Edw. Hale pour Sherbrook, ont été élus ; ces quatre derniers sont aussi conservateurs. MM. L. Lacoste pour le comté de Chambly, J. Davy pour le comté de Leinster, Legie pour le comté de Verchères, et T. Franchères pour le comté de Rouville, ont été élus sans opposition ; Dr. Rousseau pour le comté d'Yamaska, a aussi été élu. Ces derniers sont pour l'ex-ministère.

Il y a eu une assemblée préparatoire très-nombreuse à Québec, pour éloi-